

AXA Assurances Vie Luxembourg s.a.

rapport annuel
2010

**comptes annuels
révisés pour l'exercice
se terminant le
31 décembre 2010**



d'Assurance / **nei erfannen**



AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.
Société Anonyme

Comptes annuels révisés
pour l'exercice se terminant
le 31 décembre 2010

7, rue de la Chapelle
L-1325 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg: B 53 467

Sommaire

	Page(s)
<i>Rapport de gestion</i>	<i>1 - 9</i>
<i>Rapport du Réviseur d'entreprises</i>	<i>10 - 11</i>
<i>Bilan</i>	<i>12 - 13</i>
<i>Compte de Profits et Pertes</i>	<i>14 - 15</i>
<i>Annexe aux comptes annuels</i>	<i>16 - 30</i>

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire d'AXA Assurances Vie Luxembourg du 25 mars 2011

1. CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL

La croissance a surpris à la hausse...

L'une des plus grandes surprises de 2010 est que la croissance du PIB mondial aura été nettement plus forte que prévu en début d'année avec un chiffre réel de la croissance mondiale estimé à 4,5%.

Deux effets expliquent ce regain de vigueur : la demande intérieure des pays émergents (la croissance des pays émergents devrait approcher 8,5%) et le regain d'activité dans les pays industrialisés, en particulier les Etats-Unis, après le trou d'air causé par l'excédent des stocks ; la plus grande surprise pour la croissance américaine venant de la consommation, plus forte que prévu.

Eclatement de la crise de la dette souveraine

L'explosion de la crise de la dette en zone euro s'est répercutée sur toute l'Europe, et même dans le reste du monde. Et ce n'est pas encore fini. Alors que le plan de sauvetage de la Grèce devait servir à stopper la tourmente, les marchés l'ont jugé insuffisant. Les turbulences ont par conséquent affecté les autres maillons faibles, à savoir l'Irlande, suivie du Portugal, et plus récemment de l'Espagne.

Deux importantes premières leçons peuvent être tirées de la crise : premièrement, les ressources des politiques budgétaires ne sont pas illimitées et les doutes sur un retournement de politique crédible peuvent se traduire par une réaction brutale des marchés, laquelle est rarement plaisante ; deuxièmement, dans la zone euro, lors de la définition des « critères de Maastricht », c'est essentiellement la dette souveraine qui a été prise en compte alors que la dette privée, notamment celle des banques, aurait dû être aussi considérée comme systémique. Les larges spreads actuels irlandais et espagnols en sont la preuve.

Politique monétaire

Bien que le ralentissement économique enregistré en milieu d'année ait été largement prévu, l'anticipation d'une inflexion des politiques monétaires des pays industrialisés pour le début de 2011 s'est avérée trop agressive – pour des raisons essentiellement différentes.

La Fed a su prouver une nouvelle fois sa flexibilité et son pragmatisme. Lorsque l'inflation a dangereusement frôlé la déflation, le Président Bernanke a alors annoncé une seconde vague d'assouplissement quantitatif, afin de soutenir les maillons faibles de l'économie américaine.

Dans la zone euro, alors que les données macro-économiques continuent de surprendre à la hausse, de plus en plus de pays à la périphérie lancent des SOS pour le sauvetage de leur dette. La BCE a continué d'intervenir pour sauver ces économies au bord de la noyade repoussant à 2012 tous les changements de politique monétaire.

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.

Marchés obligataires

Une reprise décente de la croissance et une dette publique ascensionnelle entraînent généralement une hausse substantielle des taux longs.

Pourtant la nouvelle menace qui a pesé sur la croissance au milieu de l'année, qu'elle soit due à un trou d'air aux Etats-Unis ou aux discussions sur la crise de la dette souveraine systémique en Europe, combinée à une politique monétaire de taux ultra faibles, a fait chuter les rendements des taux longs à des niveaux historiquement bas en octobre (au moins pour les indices de référence, autour de 2,5% et 2,2% respectivement pour le Trésor américain et le Bunds). A mesure que la crise souveraine s'est étendue, les spreads de la périphérie de la zone euro se sont élargis, renforçant les doutes quant à la survie de l'euro.

Dans ce contexte général de baisse des taux, les placements obligataires des Etats occidentaux (à l'exclusion des états périphériques) et du Japon ont offert d'excellentes performances : ce fut également le cas pour le crédit « Investment grade » pour la seconde année consécutive ainsi que pour le high yield.

Marchés d'actions : l'escalade du mur de la peur

Avec une performance des actions mondiales de près de 11% (MSCI Monde, en devises locales, rendement total), 2010 n'a pas été décevante. L'accélération de la croissance, combinée à une ample liquidité ne cessant d'augmenter et à des valorisations attrayantes, a été un terrain fertile pour les actions (+1% pour le Japon, +17% pour l'Allemagne). Seuls les marchés de l'Europe du Sud restent dans le rouge. La médaille d'or 2010 revient toutefois aux small caps (avec une hausse de plus de 25%). Les pays émergents ont, quant à eux, affiché une performance tous pays confondus de 14%.

Pourtant, en milieu d'année, les marchés boursiers étaient au bord de la panique. L'explosion de la crise grecque en mai fut un grand choc qui a fait dégringoler les actions. Au cours de l'été, la menace du chômage aux Etats-Unis et l'aggravation de la crise de la dette souveraine en Europe entraînaient beaucoup d'incertitudes.

A l'évidence, la Fed a non seulement injecté une nouvelle fois des liquidités afin de soutenir l'économie, mais elle a su redonner confiance aux marchés, ce qui a pu, via effet de richesse, aussi aider l'économie.

Dans un contexte de reprise économique globale, provenant toutefois en grande partie des pays émergents, les matières premières, à l'exception de l'énergie, ont affiché de belles hausses de prix. A l'évidence, l'effet de peur a projeté les métaux précieux dans la stratosphère alors que la hausse des prix alimentaires, tout aussi importante, trouve son origine essentiellement dans des conditions climatiques exceptionnelles qui ont amené de nombreux produits alimentaires en situation de déficit de l'offre.

2. CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER AU GRAND-DUCHE

« Recovery » ... aussi au Luxembourg mais ...

Après la pire année que le Luxembourg ait connue depuis la crise sidérurgique du milieu des années 70 (récession de 3,7% en termes de PIB pour 2009), 2010 a été l'occasion pour l'économie grand-ducale de se refaire une santé avec une croissance du PIB attendue de 3,2% rattrapant presque le terrain perdu lors de l'exercice précédent.

Cette croissance est toutefois remarquable dans le contexte des pays « matures » avec des croissances enregistrées sur 12 mois glissants à fin septembre de 2,2% aux Etats-Unis, de 2,5% au Japon, de 2,0% en Allemagne et bien mieux que la moyenne européenne ou de la zone euro, toutes deux fixées à +0,6%.

L'emploi intérieur a lui aussi timidement repris (+1,8% après +1,0% en 2009) mais insuffisamment pour faire refluer le chômage des résidents (croissance de 0,5% de la population active pour atteindre 6,2%).

L'inflation a repris son chemin historique à +2,2% entraînant dans son sillage les coûts salariaux qui sont, eux-aussi, en croissance de 2,2%.

Enfin, les finances publiques naguère en excédent enregistrent pour la seconde année consécutive un déficit estimé à 1,9% du PIB (0,7% de déficit en 2009).

Un zoom sur les secteurs

Secteur Financier

Au niveau des secteurs d'activité, le secteur financier reste incontestablement le premier pilier du développement économique luxembourgeois. Le secteur occupe à fin septembre 2010 quelques 42 529 personnes ou 12,3% de l'emploi salarié total au Grand-Duché, en hausse de 2,3% par rapport à 2009.

Sur base de chiffres provisoires, la Commission de Surveillance du Secteur Financier évalue le résultat avant provisions du secteur bancaire luxembourgeois à 4 773 millions d'EUR pour l'exercice 2010. Par rapport à l'exercice 2009, le résultat avant provisions diminue ainsi de 20,8%.

Cette diminution est principalement due à la baisse – déjà amorcée en 2009 – de la marge d'intérêt. Cette réduction est la conséquence de la baisse continue des taux courts sur ces deux dernières années réduisant la marge commerciale des banques ainsi que de la diminution de l'activité d'intermédiation comme peut le refléter la baisse de la somme des bilans qui, en moyenne, s'est établie à 750 milliards d'EUR pour 2010 contre 900 pour 2009.

Autre activité très importante du secteur, les OPC ont continué à progresser en nombre (3 656 ; +5,3%). Leur patrimoine s'est fortement développé au cours de l'année : 2 161 Mia EUR gérés fin novembre 2010 en croissance sur l'année de

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.

20,79%.

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.

Enfin, à la fin du 3^{ème} trimestre, le secteur des assurances connaît une croissance soutenue tant en Assurance non vie (+9,7%) qu'en Assurance vie (+108,9% !).

En Assurance non vie, la croissance est bonne sur le marché local (+4,7%) mais très forte à l'international (+24,4%) et en baisse en assurances maritimes (-17,2%).

Le total de l'encaissement au 30 septembre s'établit à 1 677 millions d'EUR dont 516,4 pour le seul marché local.

L'Assurance vie confirme son net regain de forme et ceci, tous produits confondus, à l'exception des fonds de pension qui souffrent d'une opération exceptionnelle en 2009.

Les produits en unités de compte ont plus que doublé leur collecte à 11,4 Mia EUR (+149%) alors que les produits à taux garantis continuent également leur développement à 6,0 Mia EUR (+ 2 306 Mio EUR ou +63%).

Secteur Construction

Composante importante de l'activité au Grand-Duché, la construction a, comme le reste de l'économie, retrouvé un optimisme de bon aloi : après un plus bas connu en juillet 2009, l'indice d'activité n'a fait que progresser pour revenir aux niveaux de 2008 ; encore loin cependant des pics de 2007 et années précédentes.

Les autorisations de bâtir sont en explosion par rapport à – la très faible année – 2009 : +44% en nombre de bâtiments et +21% en nombre de logements. L'année 2010 devrait donc être comparable à 2008, conforme à l'historique, mais en-deçà de l'année (record) 2007.

En matière d'immobilier de bureaux, la vacance générale s'est accrue à 7,6% des surfaces disponibles principalement causée par la hausse constatée en périphérie (de 10 à 20% entre Q3 2009 et Q3 2010) ; les zones plus centrées sur la ville sont par contre restées très attractives (3,7% contre 2,9% pour le BCD et 4,0% contre 2,7% pour le Kirchberg).

Les « prime rents » restent constants dans le BCD à 38 € du m² par mois.

Enfin, il est à noter que bien que ne représentant que 5% de la valeur ajoutée de l'économie luxembourgeoise, le secteur de la construction a contribué à hauteur de 12% à la croissance du PIB enregistrée sur les 3 premiers trimestres de 2010.

Secteur Autres

Après un plus bas sur 5 ans enregistré en 2009, les nouvelles immatriculations de voitures particulières et à usage mixte sont reparties à la hausse à 49 726 unités (+5,2%).

Ce résultat est en retrait de la période 2006-2008 ayant connu des nouvelles immatriculations supérieures à 50 000 unités mais constitue, en dehors de la période précitée un plus haut historique.

3. EVOLUTION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires enregistré une progression de 12,7% confirmant la très bonne tenue des opérations déjà enregistrée en 2009 (+20,6%).

En « Particuliers », toutes les lignes de produits ont contribué à la belle progression de 2010, fixée à 11,0% (contre +3,7% en 2009). Les produits d'investissement ont poursuivi leurs bonnes performances en s'octroyant une croissance de 7,4% alors que les produits « classiques » ont bondi de 15,6%.

En « Entreprises », la croissance est de 15,4% pour seulement 5,2% un an plus tôt.

La révision des processus opérationnels de l'entreprise a été poursuivie.

Toujours d'un point de vue opérationnel, les orientations stratégiques prises en 2009 ont été poursuivies et l'offre produit s'est étoffée d'une nouvelle solution en invalidité.

Les travaux dessinant le futur outil informatique ont été poursuivis avec une première livraison de fonctionnalités en début 2011.

Au niveau de la prévention des risques, le développement d'outils quantitatifs nécessaires à une saine gestion du risque a été poursuivi par le département Risk Management.

Toujours côté risque, les différents comités en place ont poursuivi leurs activités : le risque de crédit au travers du comité créances et le risque financier au travers du comité Asset Liability Management. Le risque de blanchiment, par une analyse systématique des flux entrants et sortants, est resté au centre des activités de Compliance de la Société.

Créé en 2009, le Comité d'Audit, émanation du Conseil d'Administration, a pu tenir ses premières réunions avec pour principaux sujets : la revue des comptes, le plan d'audit des auditeurs externes, les résultats des missions d'audit interne, le suivi de la mise en place de Solvency II.

La Société a développé des modèles internes lui permettant de calculer un capital économique. Ces développements sont des prémices au projet Solvency II qui a également été poursuivi en interne.

Les résultats opérationnels ont été en ligne avec les attentes.

4. PERSPECTIVES

Les avancées enregistrées ces dernières années auront un écho lors des mois qui viennent : les priorités d'hier restent l'actualité d'aujourd'hui.

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.

Ainsi, au niveau du marché du Particulier, tout comme les années précédentes, le développement de la distribution continuera à rester au cœur des efforts pour les années à venir. La poursuite de l'extension de notre réseau d'Agents Généraux pour assurer une couverture adéquate du pays ainsi que leur professionnalisation constitueront les leviers principaux de la croissance de demain.

Les moyens mis à disposition de notre réseau professionnel en termes d'outils, de formations et de délégations seront étendus et étoffés.

La multidistribution restera également un axe de développement de nos activités et continuera à mobiliser les forces vives de la compagnie.

Dans la continuité des années précédentes, une attention particulière sera portée à la simplification de la gestion interne et à l'amélioration du contrôle interne. Les Process Managers poursuivront leurs travaux de revue des processus de la Société.

Un focus particulier sera mis sur notre offre produits qui doit opérer une mutation dans le contexte de taux d'intérêt bas actuel.

5. GESTION DES RISQUES

La gestion des risques sera également et comme par le passé au centre des préoccupations en 2011.

Les risques présentés par une compagnie d'assurance sont de divers types :

- le risque d'assurance (fréquence, sévérité, provisions)
- le risque des marchés financiers (volatilité, courbe de taux, cours des devises, ...)
- le risque de crédit (solvabilité des tiers débiteurs)
- le risque opérationnel

Chacun d'entre eux fait l'objet d'une attention particulière ainsi que l'interaction de ces risques entre eux au niveau de la Société.

Les risques d'assurance peuvent se segmenter en 3 principales catégories.

Les risques de fréquence sont ceux pouvant affecter la rentabilité de l'entreprise de par leur répétition et moins par leur ampleur. Une garantie comme le bris de glaces couvrant les dégâts aux pare-brises des véhicules automoteurs ne génère que des coûts limités - au pire le remplacement du pare-brise - mais, sur la totalité des contrats en portefeuille, survient un grand nombre de fois sur une année calendrier.

Pour se prémunir d'une évolution défavorable de sa rentabilité, l'entreprise élabore un tarif tenant compte de ces probabilités de survenance ainsi que de l'évolution des coûts moyens de ces risques. Le tarif est également complété par une politique de souscription - vais-je accepter le risque proposé ? L'adéquation de ces deux éléments - tarifs et politique de souscription - sont évalués en continu. Une analyse régulière des risques en portefeuille est également menée périodiquement, afin de détecter les changements de comportements qui pourraient entraîner une inadéquation entre le

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.

risque couvert et ses conditions de couverture.

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.

Deuxième type de risque d'assurance, les risques de sévérité se caractérisent en général par de faibles probabilités de survenance mais par la génération de coûts beaucoup plus importants. Un évènement catastrophique a peu de chance de se réaliser mais si malgré tout il survient, le coût peut en être très important.

L'entreprise élabore alors une stratégie de gestion du risque adaptée. A priori, la politique d'acceptation est un élément primordial surtout en matière de prévention. Au-delà, l'entreprise mettra également en place un programme de transfert de risque au travers de la réassurance. Divers éléments-clés devront ainsi être analysés pour fixer une politique de réassurance adéquate : couverture des risques à travers des Traités de réassurance et/ou des Facultatifs, conditions de réassurance (garanties, conditions, prix, reconstitutions), portée des couvertures, capacités de rétention de la cédante, solidité des réassureurs, services et études techniques fournis par les réassureurs, prise en compte des évolutions juridiques et légales (terrorisme, ...).

Dernier type de risque d'assurance, l'insuffisance des provisions. Si les deux premiers types de risque font référence à une vue à priori – les risques ne sont pas encore survenus – nous passons à présent à une vue a posteriori. Les types de provisions sont variés (provisions pour primes non acquises, pour risques en cours, pour sinistres, pour vieillissement, ...) et nécessitent une maîtrise technique adéquate. Prenons l'exemple des provisions pour sinistres. Lorsqu'un sinistre survient, il donne lieu à l'établissement d'une provision issue de l'estimation de la charge qu'il va représenter pour l'entreprise. Une sous-évaluation de la charge peut donner lieu à un provisionnement insuffisant.

Les actuaires de l'entreprise entrent en jeu au travers de l'utilisation de techniques de validation de la suffisance des réserves pouvant, le cas échéant, déboucher sur la comptabilisation de provisions supplémentaires. La bonne gestion des provisions passe également par l'existence de procédures et d'instructions, claires et écrites, à l'attention des gestionnaires sinistres, ainsi que par des formations et des contrôles périodiques.

Les risques de marché sont ceux liés à l'évolution des marchés financiers internationaux.

Les placements d'une entreprise d'assurance se répartissent de manière générale en instruments de taux d'une part et les autres types d'instruments dont le principal est représenté par les actions négociées sur les marchés internationaux.

A chacun de ces instruments sont reliés des risques spécifiques sans pour autant être indépendants les uns des autres.

Ainsi, une variation forte de la courbe des taux obligataires des emprunts d'état aura une implication forte sur la valorisation des portefeuilles obligataires de l'entreprise tout en générant un effet de marché important sur les actions ; les évolutions de taux ne laissant pas indifférents les acteurs des marchés d'actions.

Différentes techniques sont utilisées dans le cadre de la prévention des risques de marché.

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.

L'Asset Liability Management (ALM) est la principale d'entre-elles et tente d'élaborer la meilleure adéquation possible entre la composition du passif - les provisions techniques destinées à payer les sinistres des assurés - et la composition de l'actif reprenant les portefeuilles de placements de l'entreprise. Une réunion d'un comité dédié à cette problématique est organisée chaque mois.

Le risque de crédit est relatif à la capacité qu'ont nos différents débiteurs de nous rembourser les sommes qu'ils nous doivent.

Ce risque est un risque d'actif dans le sens où il touche les obligations d'entreprises - à opposer aux obligations d'états - des portefeuilles de placement et toute autre créance que nous aurions sur un tiers : intermédiaire, réassureur, coassureur, client, fournisseur, ...

Le risque sur les portefeuilles de placement est pris en compte dans l'analyse ALM dont question supra. Les créances sur autres tiers sont suivies par une équipe dédiée qui a établi une politique d'approche des créanciers mêlant fermeté et compréhension. Un comité dédié à cette problématique est organisé chaque mois.

Dernière famille de risque, le risque opérationnel est celui que l'on pourrait résumer comme issu des erreurs ou défaillances de gestion perpétrées dans l'organisation, que ce soit à travers des dysfonctionnements de procédures opérationnelles ou du contrôle interne, générant des coûts pour la compagnie. L'erreur humaine est une source, la fraude en est une autre, ainsi que l'inadéquation des procédures de gestion, sans pour autant en avoir fait une liste exhaustive.

La prévention de ce risque se fait au travers d'un contrôle de gestion efficace suivant un nombre certain d'indicateurs et permettant la détection d'un maximum d'erreurs. Chacune de ces familles de risque sont suivies par des comités ad-hoc internes à l'entreprise.

Le cadre de gestion de ces risques, outre les différents comités existant, sera renforcé dans le futur par le perfectionnement des outils quantitatifs déjà développés et par une approche gouvernance/prévention des risques. Le projet Solvency II restera donc au centre des travaux de risk management avec un accent plus porté en 2011 sur les 2 premiers piliers.

6. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important, qui pourrait avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société, n'est intervenu depuis la clôture des comptes.

7. AUTRES POINTS

La Société n'a pas fait usage de dérivés au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.

La Société n'a pas acquis d'actions propres au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2010, et ne détient pas d'actions propres.

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.

La Société n'a pas effectué de recherches et développements au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

La Société n'a pas de succursale.

8. PROPOSITIONS D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le bénéfice de l'exercice s'élève à EUR 4 067 569,59 dont l'affectation se fera comme suit :

Réserve légale (1)	EUR	203 378,48
Solde à distribuer (dividende)	EUR	3 864 191,11

(1) A constituer à hauteur de 10% du capital souscrit de EUR 28 500 000. Au 31/12/2010, après dotation de EUR 203 378,48 la réserve légale s'établit à EUR 1 711 538,34.

Luxembourg, le 9 février 2011



Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.

Rapport sur les comptes annuels

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de AXA Assurances Vie Luxembourg S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2010, le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le Réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de AXA Assurances Vie Luxembourg S.A. au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels.

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.
Représentée par

Luxembourg, le 23 mars 2011

Claude Jacoby

Bilan au 31 décembre 2010

Euro

ACTIF	Note(s)	31.12.2010		31.12.2009	
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE	10	9 296 007,18	9 296 007,18	9 296 007,18	9 296 007,18
ACTIFS INCORPORELS	2.3, 3	963 348,43	963 348,43	199 217,94	199 217,94
PLACEMENTS			468 842 002,41		427 465 425,50
Terrains et constructions	2.3, 4	152 737,11		158 093,09	
Placements dans des entreprises liées et participations	2.4, 5				
Entreprises mises en équivalence		1 606 536,86		1 608 554,50	
Autres		129,43		129,43	
Autres placements financiers	2.5, 6				
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement		22 716 838,17		23 235 283,51	
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	7	437 670 566,03		401 974 149,80	
Autres prêts	8	477 693,45		489 215,14	
Dépôts auprès des établissements de crédit		6 217 501,36		0,03	
PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES PRENEURS D'UNE POLICE D'ASSURANCE-VIE DONT LE RISQUE EST SUPPORTE PAR EUX	2.6	55 516 567,85	55 516 567,85	53 677 128,54	53 677 128,54
PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES			2 082 208,66		1 116 358,46
Provision pour sinistres	21.6	2 082 208,66		1 116 358,46	
CREANCES	2.7, 15		3 139 662,38		4 034 726,41
Créances nées d'opérations d'assurance directe sur :					
Preneurs d'assurance		2 040 180,23		1 717 077,26	
Intermédiaires d'assurance		244 973,56		679 997,06	
Créances nées d'opérations de réassurance		-		399 652,28	
Autres créances		854 508,59		1 237 999,81	
AUTRES ELEMENTS D'ACTIF			13 184 158,43		15 724 416,71
Actifs corporels et stocks	2.3, 9	567 848,31		533 302,63	
Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		12 616 310,12		15 191 114,08	
COMPTES DE REGULARISATION			14 935 661,13		11 606 119,84
Intérêts et loyers acquis non échus		12 052 455,76		11 490 281,88	
Autres comptes de régularisation	2.8	2 883 205,37		115 837,96	
TOTAL DE L'ACTIF		567 959 616,47	567 959 616,47	523 119 400,58	523 119 400,58

Les notes en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Bilan au 31 décembre 2010

Euro

PASSIF	Note(s)	31.12.2010		31.12.2009	
CAPITAUX PROPRES	12	40 132 690,03		38 056 792,31	
Capital souscrit	10	28 500 000,00		28 500 000,00	
Primes d'émission		918 222,01		918 222,01	
Réserve légale	11	1 508 159,86		1 403 335,02	
Réserves indisponibles		5 138 738,57		5 138 738,57	
Résultats reportés		-		-759 862,41	
Résultat de l'exercice		4 067 569,59		2 856 359,12	
POSTES SPECIAUX AVEC UNE QUOTE PART DE RESERVES	13	2 645 133,23	2 645 133,23	2 645 133,23	2 645 133,23
PROVISIONS TECHNIQUES		458 319 016,38		418 493 973,28	
Provision d'assurance-vie	2.9, 21.1	447 308 013,95		407 809 858,08	
Provision pour sinistres	2.10, 21.2	7 473 819,09		7 407 017,51	
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	2.11, 21.3	3 537 183,34		3 277 097,69	
PROVISIONS TECHNIQUES RELATIVES A L'ASSURANCE-VIE LORSQUE LE RISQUE DE PLACEMENT EST SUPPORTE PAR LE PRENEUR D'ASSURANCE	21.4	55 516 567,85	55 516 567,85	53 677 128,54	53 677 128,54
PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES		4 784 793,45		4 843 690,56	
Provisions pour impôts	16	3 078 247,54		3 036 584,56	
Autres provisions	17	1 706 545,91		1 807 106,00	
DEPOTS RECUS DES REASSUREURS		1 910 665,20	1 910 665,20	888 707,55	888 707,55
DETTES	14,15	3 486 613,39		2 776 465,28	
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		1 926 630,64		2 063 536,77	
Dettes nées d'opérations de réassurance		1 432 317,23		231 727,40	
Dettes envers les établissements de crédit		0,03		0,33	
Autres dettes					
Dettes fiscales, salariales et sociales		91 753,49		74 712,29	
Autres		35 912,00		406 488,49	
COMPTES DE REGULARISATION	2.12	1 164 136,94	1 164 136,94	1 737 509,83	1 737 509,83
TOTAL DU PASSIF		567 959 616,47	567 959 616,47	523 119 400,58	523 119 400,58

Les notes en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Compte de Profits et Pertes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010

Euro

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	Note(s)	31.12.2010		31.12.2009	
PRIMES ACQUISES, NETTES DE REASSURANCE		80 600 700,53		71 508 200,09	
Primes brutes émises	2.13, 18, 19	81 620 696,24	72 404 184,77		
Primes cédées aux réassureurs		-1 019 995,71	-895 984,68		
PRODUITS DES PLACEMENTS		28 661 763,99		30 060 635,95	
Produits des participations		88 226,55	90 234,37		
Produits des autres placements					
Produits provenant des terrains et constructions		146 180,00	129 480,00		
Produits provenant d'autres placements		23 248 642,74	21 793 466,99		
Reprises de corrections de valeur sur placements		4 213 230,37	6 709 989,99		
Profits provenant de la réalisation de placements		965 484,33	1 337 464,60		
PLUS-VALUES NON REALISEES SUR PLACEMENTS	2.18	4 532 070,45	4 532 070,45	11 101 213,55	11 101 213,55
AUTRES PRODUITS TECHNIQUES, NETS DE REASSURANCE		204 941,25	204 941,25	95 344,50	95 344,50
CHARGE DES SINISTRES, NETTE DE REASSURANCE	2.14	-49 965 842,94		-42 883 032,85	
Montants payés :					
Montants bruts		-53 341 338,53	-44 126 956,76		
Part des réassureurs		2 476 446,97	653 357,46		
Variation de la provision pour sinistres:					
Montant brut	21.2	-66 801,58	779 702,52		
Part des réassureurs	21.6	965 850,20	-189 136,07		
VARIATION DES AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES NETTE DE REASSURANCE		-39 746 304,33		-40 074 773,79	
Provision d'assurance-vie:					
Montant brut	21.5	-39 746 304,33	-40 074 773,79		
PARTICIPATIONS AUX BENEFICES ET RISTOURNES NETTES DE REASSURANCE	22	-2 218 139,04	-2 218 139,04	-2 003 830,02	-2 003 830,02
FRAIS D'EXPLOITATION NETS:		-8 986 419,28		-8 361 328,49	
Frais d'acquisition	2.15, 20	-6 248 837,20	-5 725 586,05		
Frais d'administration	2.16, 23	-2 747 327,46	-2 635 937,72		
Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices		9 745,38	195,28		
CHARGES DES PLACEMENTS		-7 421 058,97		-14 469 379,32	
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		-2 527 821,55	-3 008 960,99		
Corrections de valeur sur placements		-2 800 494,13	-3 065 681,64		
Pertes provenant de la réalisation des placements		-2 092 743,29	-8 394 736,69		
MOINS-VALUES NON REALISEES SUR PLACEMENTS	2.18	-13 322,33	-13 322,33	-1 305 739,71	-1 305 739,71
AUTRES CHARGES TECHNIQUES, NETTES DE REASSURANCE	17	-62 976,81	-62 976,81	-86 970,47	-86 970,47
PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES TRANSFERES AU COMPTE NON TECHNIQUE	2.17	-1 338 224,21	-1 338 224,21	-1 023 997,45	-1 023 997,45
RESULTAT DU COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE		4 247 188,31	4 247 188,31	2 556 341,99	2 556 341,99

Les notes en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Compte de Profits et Pertes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010

Euro

COMPTE NON TECHNIQUE	Note(s)	31.12.2010		31.12.2009	
RESULTAT DU COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE		4 247 188,31	4 247 188,31	2 556 341,99	2 556 341,99
PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES TRANSFERES DU COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	2.17	1 338 224,21	1 338 224,21	1 023 997,45	1 023 997,45
IMPOTS S/RESULTATS PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES	16	-1 517 842,93	-1 517 842,93	-723 980,32	-723 980,32
RESULTAT DE L'EXERCICE		4 067 569,59	4 067 569,59	2 856 359,12	2 856 359,12

Les notes en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 1 - Activité de la Société

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A. (la « Société ») a été constituée le 29 décembre 1995 à la suite de la scission d'AXA Assurances Luxembourg S.A. en deux sociétés : AXA Assurances Vie Luxembourg S.A. et AXA Assurances Luxembourg S.A.. Une partie du patrimoine actif et passif de la société dissoute a été transférée à la Société AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.. Sur le plan comptable, la scission a eu un effet rétroactif au 1^{er} juillet 1995.

A effet du 1^{er} janvier 2007, la branche d'activité d'assurance-vie de la succursale luxembourgeoise de Winterthur Europe Assurances S.A. (société de nationalité belge) a été apportée à AXA Assurances Vie Luxembourg S.A. Cette opération d'apport a été approuvée par l'Assemblée Générale des Actionnaires d'AXA Assurances Vie Luxembourg S.A. en date du 31 juillet 2007.

La Société a pour objet, toutes opérations d'assurance et de réassurance dans la branche « vie » au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger, ainsi que toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement à cet objet ou de nature à en faciliter ou à en promouvoir la réalisation.

Note 2 - Principales méthodes comptables

2.1 Base de présentation

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec la loi du 8 décembre 1994 telle que modifiée sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, ainsi qu'avec les principes comptables généralement admis dans le secteur des assurances au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et le Commissariat aux Assurances, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

Les chiffres de l'exercice se terminant le 31 décembre 2009 relatifs aux postes « Actifs incorporels » et « Actifs corporels et stocks » ont été reclassés afin d'assurer la comparabilité avec les chiffres de l'exercice se terminant le 31 décembre 2010 (cf. notes 2.3, 3 et 9).

2.2 Devises

La Société tient sa comptabilité en euro (« EUR ») et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les actifs et les passifs, exprimés en devises étrangères, sont convertis en EUR aux cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les transactions de l'exercice, libellées en devises étrangères, sont converties aux cours de change en vigueur à la date de transaction.

Note 2 - Principales méthodes comptables (suite)

Les différences de change résultant de ces conversions sont incluses dans le résultat de l'exercice.

2.3 Terrains, constructions, actifs corporels et actifs incorporels

Les terrains, constructions, actifs corporels et actifs incorporels figurent au bilan au coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés. A l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, les immobilisations corporelles sont amorties sur une base linéaire selon leur durée de vie estimée, à savoir 5 ans pour le matériel informatique, le matériel roulant, les autres matériels et les logiciels, 10 ans pour le mobilier et matériel de bureau ainsi que les agencements, aménagements et installations, et 25 ans pour les immeubles.

2.4 Placements dans des entreprises liées et participations

Les placements dans des entreprises liées et participations sont valorisés à leur coût d'acquisition à l'exception des actions détenues dans la société Immochapelle S.C.I. qui sont évaluées selon le principe de la mise en équivalence.

En cas de dépréciation qui revêt un caractère durable, les parts dans des entreprises liées et les participations, à l'exception de la société Immochapelle S.C.I., font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

En présence de titres considérés comme stratégiques et donc destinés à être conservés par la Société, une correction de valeur n'est comptabilisée que si la dépréciation est considérée comme définitive (liquidation ou redressement judiciaire de la société).

Les corrections de valeur sont reprises lorsque les conditions ayant motivé leur constitution ont cessé d'exister.

2.5 Autres placements financiers

2.5.1 Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement

Les actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement sont évaluées au prix d'acquisition. La Société comptabilise une correction de valeur à la clôture de l'exercice lorsqu'elle considère que la dépréciation d'un titre est durable.

Sauf décision contraire de la Direction, il est fait référence aux normes de prudence fixées par le groupe AXA pour considérer une dépréciation comme durable.

Note 2 - Principales méthodes comptables (suite)

2.5.2 Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont évaluées au prix d'acquisition.

Lorsque les titres à revenu fixe sont acquis à un prix supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est portée au compte de profits et pertes de manière échelonnée respectivement sous les postes « charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt » et « produits provenant d'autres placements ». L'échelonnement se fait de façon actuarielle sur la durée de vie résiduelle du titre.

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe font par ailleurs l'objet de corrections de valeur si la dépréciation est considérée comme durable (telle que définie par les règles de prudence du groupe AXA) et tenant compte notamment de la défaillance de l'émetteur ou la survenance d'un événement de crédit.

2.5.3 Autres prêts

Les prêts accordés aux preneurs d'assurance sont évalués à leur valeur nominale ou à leur valeur probable de recouvrement si celle-ci est inférieure.

2.5.4 Dépôts auprès des établissements de crédit

Ce poste correspond à des dépôts à terme fixé. Les sommes qui peuvent être retirées sans préavis ou pour lesquelles une durée ou un préavis de vingt-quatre heures ou d'un jour ouvrable a été convenu sont renseignées sous la rubrique « Autres éléments d'actifs : avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse ».

2.6 Placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux

Ce poste comprend les placements destinés à couvrir les provisions techniques relatives aux contrats d'assurance-vie liés à des fonds d'investissement et dont le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance.

En application de l'article 60 de la loi modifiée du 8 décembre 1994 sur les comptes annuels des entreprises d'assurance, l'évaluation des actifs inclus dans ce poste est effectuée à leur valeur actuelle de façon périodique.

Note 2 - Principales méthodes comptables (suite)

2.7 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale ou à leur valeur probable de recouvrement si celle-ci est inférieure.

2.8 Autres comptes de régularisation actif

A ce poste figurent les charges comptabilisées pendant l'exercice mais concernant un exercice ultérieur, ainsi que les produits se rapportant à l'exercice qui ne seront perçus que postérieurement à la clôture de ce dernier.

2.9 Provision d'assurance-vie

Les provisions mathématiques sont établies selon des règles actuarielles, contrat par contrat, d'après les tables de mortalité utilisées pour l'établissement des tarifs correspondants.

2.10 Provision pour sinistres

Le montant de la provision pour sinistres est égal à la somme due aux bénéficiaires augmentée des frais de règlement des sinistres.

2.11 Provision pour participations aux bénéfices et ristournes

La provision pour participations aux bénéfices et ristournes comprend tous les montants qui sont à payer aux assurés au titre de l'exercice ou qui sont provisionnés en leur faveur et qui constituent l'allocation d'un excédent résultant de l'ensemble des opérations après déduction des frais stipulés dans les contrats.

2.12 Comptes de régularisation passif

A la clôture de l'exercice, il est tenu compte des charges qui se rapportent à l'exercice ou à des exercices antérieurs mais qui ne seront réglées qu'ultérieurement ainsi que des produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur.

2.13 Primes brutes émises

Les primes et suppléments de primes sont comptabilisés au moment de leur émission. Les impôts et taxes perçus en rapport avec ces primes sont exclus de ce poste.

2.14 Charge des sinistres

La charge des sinistres inclut les frais externes et internes de gestion des sinistres.

Note 2 - Principales méthodes comptables (suite)

2.15 Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition incluent les frais directement imputables à la conclusion des contrats d'assurances (commissions versées aux agents et intermédiaires, frais d'ouverture de dossiers ou d'admission des contrats dans le portefeuille) ainsi que les frais indirectement imputables (frais de publicité, frais administratifs liés au traitement des demandes et à l'établissement des polices).

Les commissions versées aux agents et intermédiaires sont comptabilisées au moment de l'émission des primes correspondantes.

2.16 Frais d'administration

Les frais d'administration correspondent aux frais d'encaissement des primes, aux frais d'administration du portefeuille, aux frais de gestion des participations aux bénéficiaires et aux frais de gestion de la réassurance acceptée et cédée. Ce poste inclut également les charges non affectables directement ou par application d'une clé de répartition.

En date du 22 avril 2004, une association de frais a été créée entre les diverses sociétés du groupe AXA au Luxembourg sous la forme d'une Association en Participation (« AEP »). Cette association regroupe les sociétés AXA Assurances Vie Luxembourg S.A., AXA Assurances Luxembourg S.A., AXA Luxembourg S.A., Immochapelle S.C.I. et Contere S.A..

2.17 Produits des placements alloués transférés du compte technique au compte non technique

Ainsi que l'autorise l'article 55 de la loi modifiée du 8 décembre 1994 sur les comptes annuels des entreprises d'assurances, une fraction des produits nets des placements indiqués dans le compte technique a été transférée au compte non technique. Les produits des placements alloués au compte non technique correspondent aux revenus affectés aux capitaux propres.

2.18 Plus-values et moins-values non réalisées sur placements

Les deux postes correspondent à la variation des plus ou moins-values non réalisées sur placements et sont liés aux placements effectués pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque de placement est supporté par eux.

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 3 - Actifs incorporels

	<i>2010 Euro</i>
Valeur brute des actifs au 01.01.2010	428 100,63
Acquisitions de l'exercice	883 580,68
Cessions de l'exercice	-
Valeur brute au 31.12.2010	1 311 681,31
Amortissements cumulés au 01.01.2010	-228 882,69
Amortissements de l'exercice	-119 450,19
Reprises d'amortissements sur éléments cédés au cours de l'exercice	-
Amortissements cumulés au 31.12.2010	-348 332,88
Valeur nette comptable au 31.12.2010	963 348,43

Note 4 - Terrains et constructions

	<i>2010 Euro</i>
Valeur brute au 01.01.2010	662 525,95
Acquisitions de l'exercice	-
Cessions de l'exercice	-
Valeur brute au 31.12.2010	662 525,95
Amortissements cumulés des constructions au 01.01.2010	-504 432,86
Amortissements de l'exercice	-5 355,98
Reprise d'amortissements sur éléments cédés	-
Amortissements cumulés des constructions au 31.12.2010	-509 788,84
Valeur nette comptable au 31.12.2010	152 737,11
Valeur actuelle estimée au 31.12.2010	1 280 000,00

Ces immobilisations ne sont pas utilisées par la Société pour ses besoins propres.

La valeur actuelle des terrains et constructions a été évaluée sur base de la dernière expertise disponible, effectuée par un expert indépendant en janvier 2010.

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 5 - Placements dans des entreprises liées et participations

	<i>2010 Euro</i>
Valeur d'acquisition au 01.01.2010	1 518 477,26
Acquisitions de l'exercice	-
Cessions de l'exercice	-
Coût d'acquisition au 31.12.2010	1 518 477,26
Quote-part dans le bénéfice de l'exercice 2009	90 206,67
Distribution du résultat Immochapelle de l'exercice 2009	-90 206,67
Quote-part dans le résultat de l'exercice 2010 de Immochapelle	88 189,03
Valeur nette comptable au 31.12.2010	1 606 666,29

Le poste « Placements dans des entreprises liées et participations » comprend une détention de 25% dans la société Immochapelle S.C.I. dont le siège social est situé à Luxembourg.

La quote-part dans les capitaux propres appelés et versés au 31 décembre 2010 s'élève à EUR 1 518 347,83 et la quote-part dans les résultats de l'exercice s'élève à EUR 88 189,03.

La valeur actuelle au 31 décembre 2010 des placements dans des entreprises liées et participations est au moins égale à la quote-part de la Société dans la valeur de l'actif net corrigé d'Immochapelle S.C.I. Cette quote-part s'élève à EUR 3,31 millions sur base du dernier rapport d'expertise disponible daté d'octobre 2009.

Note 6 - Autres placements financiers

	<i>2010 Euro</i>	<i>2010 Euro</i>
	Valeur comptable	Valeur actuelle
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	22 716 838,17	24 430 776,05
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	437 670 566,03	452 980 762,43
Autres prêts	477 693,45	477 693,45
Dépôts auprès des établissements de crédit	6 217 501,36	6 217 501,36
	467 082 599,01	484 106 733,29

Au 31 décembre 2010, les plus et moins-values latentes avant réductions de valeur sur « Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement » s'élèvent respectivement à EUR 2 372 501,18 et EUR 730 810,91.

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 6 - Autres placements financiers (suite)

La Société a relevé, au cours de l'exercice, des moins-values présentant un caractère durable et a, par conséquent, acté des réductions de valeur pour un montant total de EUR 72 247,60.

Les moins-values latentes après réduction de valeur s'élèvent donc à EUR 658 563,31.

La valeur actuelle des autres placements financiers est évaluée comme suit :

- Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation ;
- Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration ;
- La valeur actuelle des autres prêts et des dépôts auprès des établissements de crédit correspond à leur valeur nominale.

Note 7 - Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe

	2010 Euro
Coût d'acquisition	441 256 441,23
Décote (montant net)	-3 444 317,16
Réductions de valeur	-141 558,04
Valeur bilantaire	437 670 566,03

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont évaluées au coût d'acquisition. La différence entre leur prix d'acquisition et leur prix de remboursement est amortie de façon actuarielle sur la durée de vie du titre. Cette différence est portée au bilan en déduction (décote) ou en addition (surcote) du prix d'acquisition du titre.

Pour l'ensemble des titres achetés à un prix supérieur au prix de remboursement, le montant de la décote constatée dans le compte de profits et pertes au cours de l'exercice s'élève à EUR 1 429 460,55. Le montant total de la fraction non encore amortie du prix d'acquisition s'élève à EUR 12 941 711,65 au 31 décembre 2010.

Pour l'ensemble des titres achetés à un prix inférieur au prix de remboursement, le montant de la surcote constatée dans le compte de profits et pertes au cours de l'exercice s'élève à EUR 342 939,24. La fraction non encore rapportée au résultat s'élève à EUR 3 264 740,72 au 31 décembre 2010.

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 7 - Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe (suite)

Sur le portefeuille « Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe », la Société n'a pas relevé au cours de l'exercice de moins-values présentant un caractère durable et n'a par conséquent pas acté de nouvelles corrections de valeur.

Note 8 - Autres prêts

Au 31 décembre 2010, les autres prêts correspondent à des avances sur des polices d'assurance pour un montant de EUR 477 693,45 (2009 : EUR 489 215,14).

Note 9 - Actifs corporels et stocks

		<i>2010 Euro</i>	
	Mobilier, matériel et installations	Acomptes versés et immobilisations en cours	Total
Valeur brute des actifs au 01.01.2010 (°)	2 283 919,90	22 047,23	2 305 967,13
Acquisitions de l'exercice	175 395,76	-	175 395,76
Cessions de l'exercice	-35 448,46	-22 047,23	-57 495,69
Valeur brute au 31.12.2010	2 423 867,20	-	2 423 867,20
Amortissements cumulés au 01.01.2010 (°)	-1 772 664,50	-	-1 772 664,50
Amortissements de l'exercice	-117 447,61	-	-117 447,61
Reprises d'amortissements sur éléments cédés au cours de l'exercice	34 093,22	-	34 093,22
Amortissements cumulés au 31.12.2010	-1 856 018,89	-	-1 856 018,89
Valeur nette comptable au 31.12.2010	567 848,31	-	567 848,31

(°) y compris transfert vers le poste « actifs incorporels » (cf. note 3)

Note 10 - Capital souscrit

Au 31 décembre 2010, le capital souscrit s'établit à EUR 28 500 000,00 représenté par 92 874 actions sans valeur nominale et est libéré à hauteur de EUR 19 203 992,82.

Note 11 - Réserve légale

Conformément à la loi luxembourgeoise, le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5% minimum à affecter à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10% du capital. La réserve légale n'est pas distribuable.

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 12 - Evolution des capitaux propres

L'évolution des capitaux propres de la Société au cours de l'exercice a été la suivante :

	Capital souscrit	Primes d'émission	Réserve légale	Réserves indisponibles	Résultats reportés	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2009	28 500 000,00	918 222,01	1 403 335,02	5 138 738,57	-759 862,41	2 856 359,12
Affectation du résultat de l'exercice 2009						
- Réserve légale			104 824,84			-104 824,84
- Résultats reportés					759 862,41	-759 862,41
- Dividende						-1 991 671,87
Solde au 31/12/2010	28 500 000,00	918 222,01	1 508 159,86	5 138 738,57	-	4 067 569,59

La répartition du résultat a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 26 mars 2010.

En accord avec la législation fiscale en vigueur, la Société a utilisé la possibilité de réduire la charge de l'Impôt sur la Fortune (« IF »). Afin de se conformer à la législation, la Société maintient en réserves indisponibles un montant correspondant à cinq fois le montant de l'IF réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de la réduction de l'IF.

Note 13 - Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

En vertu de l'article 54 de la loi sur l'impôt sur le revenu, des plus-values réalisées au cours des exercices précédents ont été immunisées et inscrites dans un poste spécial au passif du bilan.

	2010 Euro
Valeur brute de la réserve pour plus-values immunisées au 01.01.2010	2 645 133,23
Dotations de l'exercice	-
Cessions de l'exercice	-
Valeur nette comptable au 31.12.2010	2 645 133,23

Note 14 - Dettes

Aucune dette n'a une durée résiduelle supérieure à cinq ans ; aucune dette n'est garantie par une sûreté réelle.

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 15 - Créances et dettes à l'égard d'entreprises liées

	2010 Euro	2009 Euro
Postes de l'actif		
Créances nées d'opérations de réassurance	-	399 652,28
Autres créances	847 736,84	1 218 673,06
Postes du passif		
Dettes nées d'opérations de réassurance	1 349 644,17	345 876,01

Note 16 - Traitement fiscal

Les sociétés AXA Luxembourg S.A., AXA Assurances Luxembourg S.A., AXA Assurances Vie Luxembourg S.A. et Contere S.A. remplissent les conditions posées par l'article 164 Bis LIR pour bénéficier de l'octroi du régime d'intégration fiscale.

La société AXA Luxembourg S.A. établit la déclaration fiscale consolidée.

Note 17 - Autres charges techniques, nettes de réassurance

Les autres charges techniques, nettes de réassurance, ainsi que les autres provisions correspondent à des risques et charges liés à des litiges en cours et des charges liées à des créances douteuses.

Note 18 - Ventilation d'éléments du compte technique

	2010 Euro	2009 Euro
Primes brutes individuelles	48 931 737,51	44 079 854,17
Primes brutes au titre de contrats de groupe	32 688 958,73	28 324 330,60
Primes brutes uniques	41 141 387,07	35 079 872,06
Primes brutes périodiques	40 479 309,17	37 324 312,71
Primes brutes de contrats avec participation bénéficiaire	66 792 539,57	59 120 980,03
Primes brutes de contrats sans participation bénéficiaire	12 872 120,57	11 483 900,45
Primes brutes de contrats lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance	1 956 036,10	1 799 304,29
Solde de réassurance	2 414 309,32	-461 897,17

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 19 - Ventilation géographique des primes brutes en assurance directe

Les primes brutes émises au cours de l'exercice 2010 proviennent de contrats conclus avec des preneurs résidant :

	2010 Euro	2009 Euro
au Luxembourg	65 403 046,77	57 225 058,88
en Belgique	1 842 354,00	1 197 622,88
en France	1 140 032,12	829 309,83
dans d'autres états membres de l'Union Européenne	523 955,63	397 868,97
dans d'autres pays	12 711 307,72	12 754 324,21
Total	81 620 696,24	72 404 184,77

Note 20 - Commissions afférentes à l'assurance directe

Conformément à l'article 82-5 de la loi modifiée du 8 décembre 1994, le montant des commissions de toute nature (acquisition, renouvellement, encaissement) comptabilisé pendant l'exercice est de EUR 2 721 142,40 (2009 : EUR 2 213 403,44).

Note 21 - Variation des provisions techniques

21.1 Variation de la provision d'assurance-vie

	2010 Euro	2009 Euro
Provision d'assurance-vie au 01.01.2010	407 809 858,08	374 000 495,38
Variation de la provision d'assurance-vie (note 21.5)	40 735 889,04	40 748 760,98
Participations aux bénéficiaires et ristournes : dotation directe de la provision d'assurance-vie (note 22)	601 706,14	759 941,23
Variation des provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance (note 21.4)	-1 839 439,31	-7 699 339,51
Provision d'assurance-vie au 31.12.2010	447 308 013,95	407 809 858,08

21.2 Variation de la provision pour sinistres

	2010 Euro	2009 Euro
Provision pour sinistres au 01.01.2010	7 407 017,51	8 186 720,03
Variation de la provision pour sinistres	66 801,58	-779 702,52
Provision pour sinistres au 31.12.2010	7 473 819,09	7 407 017,51

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 21 - Variation des provisions techniques (suite)

21.3 Variation de la provision pour participations aux bénéfiques et ristournes

	<i>2010 Euro</i>	<i>2009 Euro</i>
Provision pour participations aux bénéfiques et ristournes au 01.01.2010	3 277 097,69	3 148 483,80
Prélèvement de la provision pour participation aux bénéfiques pour attributions individuelles (note 21.5)	-989 584,71	-673 987,19
Variation entre l'extourne de la provision pour participations aux bénéfiques de l'année 2009 et la dotation à la provision pour participations aux bénéfiques (note 22)	1 249 670,36	802 601,08
Provision pour participations aux bénéfiques et ristournes au 31.12.2010	3 537 183,34	3 277 097,69

21.4 Variation des provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance

	<i>2010 Euro</i>	<i>2009 Euro</i>
Provisions techniques au 01.01.2010	53 677 128,54	45 977 789,03
Variation de la provision (note 21.1)	1 839 439,31	7 699 339,51
Provisions techniques au 31.12.2010	55 516 567,85	53 677 128,54

21.5 Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance

	<i>2010 Euro</i>	<i>2009 Euro</i>
Provisions d'assurance-vie (note 21.1)	-40 735 889,04	-40 748 760,98
Autres provisions techniques, nettes de réassurance : prélèvement de la provision pour participation aux bénéfiques pour attributions individuelles (note 21.3)	989 584,71	673 987,19
	-39 746 304,33	-40 074 773,79

21.6 Variation de la part des réassureurs dans la provision pour sinistres

	<i>2010 Euro</i>	<i>2009 Euro</i>
Part des réassureurs dans la provision pour sinistres au 01.01.2010	1 116 358,46	1 305 494,53
Variation de la part des réassureurs dans la provision pour sinistres	965 850,20	-189 136,07
Part des réassureurs dans la provision pour sinistres au 31.12.2010	2 082 208,66	1 116 358,46

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 22 - Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance

	2010 Euro	2009 Euro
Montants payés	-366 762,54	-441 287,71
Variation entre la dotation à la provision pour participations aux bénéfices de l'année 2010 et l'extourne de la provision pour participations aux bénéfices de l'année 2009 (note 21.3)	-1 249 670,36	-802 601,08
Dotation directe de la provision d'assurance-vie (note 21.1)	-601 706,14	-759 941,23
	-2 218 139,04	-2 003 830,02

Note 23 - Données relatives au personnel et aux dirigeants

23.1 Personnel employé

Nombre de personnes employées en moyenne au cours de l'exercice :

	2010	2009
Membres du Comité Exécutif	1	1
Directeurs	1	1
Cadres	5	5
Employés	17	15
Ouvriers	-	-
Total	24	22

La Direction et une partie de la gestion de la Société sont assurées conjointement avec la société AXA Assurances Luxembourg S.A..

23.2 Frais de personnel

	2010 Euro	2009 Euro
Salaires et traitements	1 418 334,00	1 281 595,24
Charges sociales (dont charges sociales relatives aux pensions : 113 186,33 EUR)	157 046,21	145 686,12
Autres charges de personnel	159 600,77	129 399,44

23.3 Données relatives aux dirigeants

Les émoluments bruts d'impôts alloués en 2010 aux administrateurs au titre de l'exercice 2009 s'élèvent à EUR 43 381,36.

Il n'existe pas d'avances et crédits accordés aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.

Il n'existe pas d'engagement pris pour le compte des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance au titre de garantie.

AXA Assurances Vie Luxembourg S.A.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 24 - Honoraires d'audit

Les honoraires du réviseur d'entreprises pour l'année se clôturant le 31 décembre 2010 se présentent comme suit, hors TVA :

	<i>2010 Euro</i>	<i>2009 Euro</i>
Contrôle légal des comptes annuels (y compris reporting à la société mère, et établissement du rapport distinct)	59 292,00	78 158,00

Note 25 - Engagements découlant de pensions et obligations similaires

Le financement des engagements découlant des anciennes promesses de pensions a été externalisé sous forme d'une assurance Groupe.

Note 26 - Engagements hors-bilan

Au 31 décembre 2010, la Société avait contracté les engagements suivants :

	<i>2010 Euro</i>	<i>2009 Euro</i>
Leasing et locations de matériel informatique et bureautique	136 226,19	14 768,79
Leasing automobiles (ayant un nombre de mois restant à courir jusqu'à l'échéance compris entre 0,1 et 43,8)	184 239,01	230 990,93
Contrat de location de bâtiment	11 669,92	13 849,70

Note 27 - Consolidation

Les comptes de la Société sont intégrés dans les comptes consolidés de la société AXA, 25, avenue Matignon, F-75008 Paris. Ces comptes consolidés sont disponibles au siège de cette société.

AXA Assurances Vie Luxembourg, société anonyme
7, rue de la Chapelle L-1325 Luxembourg
Tél. : (+352) 44 24 24 - 1
Fax : (+352) 45 80 23
Registre de Commerce Luxembourg : B 53467
www.axa.lu

d'Assurance / **nei erfannen**

